



Source : Banque Laurentienne du Canada

08 févr. 2022 09h00 HE

La Banque Laurentienne du Canada signe le Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF)

MONTREAL, 08 févr. 2022 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque ») annonce aujourd'hui qu'elle s'est jointe au Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (Partnership for Carbon Accounting Financials - PCAF) le 3 février dernier. L'initiative du PCAF permet une collaboration entre différentes institutions financières évoluant dans le monde entier afin de développer des méthodes standardisées pour mesurer et divulguer les émissions carbone provenant de leurs activités de financement et d'investissement.

Cette annonce s'inscrit dans une série de mesures prises par la Banque Laurentienne et ses entités pour évaluer et réduire son empreinte carbone. En 2020, la Banque a adopté une norme d'évaluation de son empreinte carbone basée sur le protocole des gaz à effet de serre (GES) du *World Resources Institute/World Business Council for Sustainable Development*. La Banque a également mis en place une feuille de route pour appliquer les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

La signature de cette entente fait suite au dévoilement de la nouvelle raison d'être de la Banque, de ses nouvelles valeurs fondamentales et de son plan stratégique en cinq points pour une croissance durable à long terme, dévoilés lors de sa Journée des investisseurs du 10 décembre dernier. L'un des éléments clés de ce plan est de « faire le meilleur choix » en intégrant les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans toutes les décisions commerciales et les processus internes de la Banque.

« Je suis très heureux que la Banque se joigne au PCAF. Mieux comprendre et divulguer les impacts qu'ont nos activités sur les émissions de GES sont des objectifs clés de notre feuille de route en matière environnementale. Les normes PCAF permettent de soutenir ce travail à l'aide de standards reconnus. Ces normes s'alignent également sur deux éléments phares du nouveau plan stratégique de la Banque Laurentienne : faire le meilleur choix et changer l'expérience bancaire pour le mieux. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'apprendre de l'expérience des membres du PCAF tout en contribuant au développement de normes mondiales », a déclaré Yvan Deschamps, vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Banque Laurentienne, qui est également responsable du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques de la Banque.

La Banque Laurentienne publiera son premier rapport ESG le 2 mars 2022, celui-ci sera disponible sur [le site Internet de l'organisation](#).

À propos du Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF)

Le Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF) a été lancé à l'échelle mondiale en septembre 2019. Actuellement, plus de 200 banques et investisseurs ont souscrit à l'initiative PCAF. Les participants au PCAF travaillent ensemble à l'élaboration conjointe des normes mondiales de comptabilité et de déclaration des GES pour le secteur financier afin de mesurer et de divulguer les émissions de gaz à effet de serre de leurs prêts et investissements. Ce faisant, les participants au PCAF franchissent une étape importante pour évaluer les risques liés au climat, fixer des objectifs conformes à l'Accord de Paris sur le climat et élaborer des stratégies efficaces pour décarboniser notre société. Pour plus d'informations, voir <https://carbonaccountingfinancials.com/>

À propos de la Banque Laurentienne

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres.

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons plus de 2 800 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 45,1 milliards \$, de même que des actifs administrés de 31,0 milliards \$.

Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

Contact:

Merick Seguin
Conseiller principal, Relations avec les médias
merick.seguin@banquelaurentienne.ca
514 451-3201